

Le haricot de mouton

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 53

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et l'un des auteurs de cette batterie resta assez longtemps presque sans connaissance sur le carreau. Les gendarmes étant arrivés sur les lieux s'approchèrent de lui, et lui demandèrent, en patois, qui l'avait arrangé de cette façon. Le patient craignant sans doute d'être conduit au violon, répondit en patois gruyérien : « Je ne sais pas, je n'étais pas là quand ça s'est passé. »

Un commissionnaire d'Ouchy fumait sa pipe sur un banc lorsqu'un Anglais, en séjour à Beau-Rivage, s'approche et lui demande à quelle heure passe le bateau à vapeur pour Genève. Un autre commissionnaire, assis près de là, et qui connaissait l'étranger par son avarice envers les gens qu'il occupait, dit en patois à son camarade ; *Ne lo lâi dis pas, to parâi ne vâo rein tē bailli.* (Ne le lui dis pas, tout de même il ne veut rien te donner).

L'ordre hiérarchique.

Deuxième du trois, un jeune troubade
Reçoit une lettre du pays
Ousqu'on lui dit qu' son père malade
Voudrait l'avoir auprès de lui.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

L' conscrit va voir l' cabot d' chambrée
Lui mont' la lett' de son parent ;
L' cabot dit : « Permission d' emblée !...
« Faut aller trouver votre sergent. »

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

Le pied-de-banc voit la demande
Et dit : « Oui, c'est un cas pressant !...
« Comm' le règlement le commande
« Chez le doubl' je vais à l'instant. »

Conscrit de la classe au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

Le sergent-major voit la lettre
Du conscrit qu'attend'nt ses parents,
« Un congé d' huit jours peut se permettre,
Qu'il dit, allons voir l'adjudant. »

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

A l'adjudant qu' était d' semaine
L' sergent-major dit : « C'est urgent,
« Ce pauvre garçon est dans la peine... »
L'adjudant court chez l' sous-lieutenant.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

L' sous-lieut'nant jug' que la chose
Mérite quelque empressement,
A l'exercice, pendant la pose,
Il soumet le cas au lieutenant.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

Le lieutenant dit : « J' vais en instruire
Le capitain' sans perdr' de temps,
Quoi qu'il soit un vieux dur-à-cuire
Il n' priv'ra pas l' pèr' d' son enfant.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

La permission au capitaine
Est soumise instantanément,
Il dit : « Pour ne pas que ça traîne,
« J'vais tout d' suit' chez l'commandant.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

Le commandant dit : « Cette affaire
« Doit être menée vivement ;
« Pour qu' ce soldat aille voir son père
« Chez l' colonel j' cours rondement. »

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

Le colonel pour les troubades
Est comm' un père pour sés enfants ;
Il sign' pour que le fils du malade
Part' pour le pays promptement.

Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

La permission sitôt signée
Est emportée par le commandant,
Son ordonnanc' d'un' chevauchée
Chez l' capitain' court rapidement.
Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

Elle est transmis' par l' capitaine
Au lieutenant et au sous-lieutenant,
Puis au double, au sergent d' semaine,
Qui s' la repass'nt successivement.
Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

Enfin elle suit la filière
Et arriv' hiérarchiquement
A notre pauvre militaire
Qui pour l'pays part à l'instant.
Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

Il n' put pas embrasser son père
Car la chos' dura trop longtemps,
Mais il s' rendit au cimetière
Assister à l'enterrement !...
Conscrit de la classe, au régiment
Faut que tout s' passe hiérarchiquement.

GRIOLET.

(Reproduction autorisée dans les journaux ayant un traité avec
la Société des gens de Lettres).

Le haricot de mouton. — En France, on entend parler fréquemment du haricot de mouton, et nous avons la conviction que, chez nous, nombre de gens, quatre-vingts sur cent, au moins, croient que ce plat est composé de haricots et de viande de mouton. Il n'en est rien cependant. Voici l'explication que nous donne à ce sujet M. Ch. Charles Joliet :

« Autrefois, une *haligote* était une pièce, un petit morceau, et *haligoter* signifiait mettre en petits morceaux. Par corruption, ces deux mots, sont devenus *haricot*, *haricoter*, et c'est ainsi qu'un ragoût dans lequel le mouton a été coupé en morceaux a été appelé un *haricot de mouton*.

Mots historiques. — Devinettes.

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

Ce n'est certainement point avec l'idée que ces vers étaient peu connus que nous avons posé la question sur leur origine, car nous savions qu'ils avaient couru le monde depuis le jour où l'on dit que François I^{er} les écrivit sur une vitre du château de Chambord. Mais c'est plutôt à cause des particularités historiques qui s'y rattachent. Victor Hugo les remit en grande vogue par son drame : *Le roi s'amuse*, où nous les retrouvons au IV^e acte de cette pièce, jouée pour la première fois à Venise, en 1851. L'action se passe au XVI^e siècle, au temps de François I^{er}, ce monarque figurant du reste parmi les personnages en scène. C'est lui qui chante :

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.
Une femme, souvent,
N'est qu'une plume au vent.

Enfin nous retrouvons encore ces vers, sous une forme un peu différente, il est vrai, dans l'opéra de *Rigoletto*, tiré du drame de Victor Hugo :

Comme la plume au vent,
Femme est volage,
Et bien peu sage,
Qui s'y fie un instant.

La vérité historique maintenant : Si nous en croyons Brantôme, qui a vu l'inscription au château de Chambord, au lieu de deux vers, il n'y avait qu'une simple ligne de trois mots : *Toute femme varie*. De plus, ces mots auraient été écrits non sur la vitre avec un diamant, mais sur l'un des larges côtés de l'embrasure de la fenêtre, avec de la craie ou du charbon, plutôt que sur la vitre avec un diamant. Si le monarque s'est servi de la pointe de sa bague, il se trouve avoir été le premier qui fit usage du diamant pour couper le verre.

Nous avons reçu, à ce sujet, la réponse ci-après, signée A. C. : Mots de Virgile, corrigés par François I^{er}.

Mots de l'énigme : Mains et gants. — Ont répondu juste : MM. J. Charmey, Avenches ; Gaud, Lausanne. Les réponses n'indiquant que les gants ne peuvent être considérés comme justes. La prime est échue à M. Jules Charmey.

Qui est-ce qui a dit : *Le masque tombe, l'homme reste, et le héros s'évanouit ?*

Charade.

Mon premier est aimé du sage et de l'avare,
Il est l'objet de leur désir.
Mais l'un à mon second le joint avec plaisir ;
L'autre avec plaisir l'en sépare.
Du bonheur et de la bonté,
Mon tout sans doute a pris naissance,
Et de ce père respecté
Naquit l'ingratitude et la reconnaissance.

Boutades.

— Ah ! ça, mon ami, dit un client au garçon qui lui taillait les cheveux, pourquoi donc me racontez-vous toujours des histoires de crimes épouvantables, des scènes terribles ?

— C'est bien simple, monsieur, cela fait dresser les cheveux, et le travail devient plus facile.

— Eh bien ! mon garçon, êtes-vous content depuis que vous me servez d'ordonnance ?

— Pour sûr, mon commandant : au quartier j'avais tout le temps le caporal, le sergent, le chef et l'adjudant pour m'embêter. Maintenant je n'ai plus que vous !

Tout récemment, un municipal constatait les gouttières existant au bâtiment d'école de sa commune. Après un examen consciencieux de la toiture de cet établissement, il conclut ainsi dans le rapport qu'il fit à la municipalité :

« D'après ma manière de voir, ça n'a d'importance que quand il pleut. »

Chez la modiste :

Après avoir passé en revue tous les chapeaux du magasin, une dame très élégante dit à la modiste : « Je voudrais quelque chose de moins coquet, de plus simple, de moins voyant... »

— Je comprends, madame, répond la modiste d'un air fin, un chapeau pour sortir avec... votre mari.

THÉÂTRE. — *Dimanche 1^{er} janvier : Le Bossu*, drame en cinq actes.

Lundi 2 janvier : La Famille Pont-Biquet, comédie en 5 actes. — *Les surprises du divorce*, comédie en 3 actes.

Mardi 3 janvier : Roger-la-Honte, drame en 5 actes et 8 tableaux.

(Service des tramways à la sortie.)

L. MONNET.

ETRENNES

Grand choix de papeteries (boîtes combinées papier et enveloppes). — Ecritoires et encriers de tous genres. — Albums pour photographies. — Albums pour collections. — Albums pour cartes postales. — Maroquinerie fine, etc., etc.

CARTES DE FÉLICITATIONS

CARTES DE VISITE

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

Bureau du Conteur Vaudois.

OCCASION		Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, telle que :
Etoffes pour Dames, fillettes et enfants,		
		dep. Fr. 1 — p. m.
Milaines, Bouxkins, Cheviots p ^r hommes	»	2 50 »
Coutil imprimé, flanelle laine et coton	»	— 45 »
Cotonnerie, toiles écruées et blanchies	»	— 20 »
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco. —		
Adresse : Max Wirth, Zurich.		

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.